

Puisque cette vie est entremêlée de jouissances et de peines, celui-là doit certainement être regardé comme le plus heureux qui, d'un côté, peut goûter avec une conscience tranquille les jouissances qui se présentent dans le cours de sa vie sans qu'elles puissent avoir pour lui de pernicieuses conséquences, tandis que, d'un autre côté, il peut souffrir avec une constante résignation les peines, les tribulations inévitables dans cette vallée de larmes.

Or, on ne peut obtenir une telle disposition de l'âme que par la plus entière conformité de notre volonté avec la volonté de Dieu : c'est donc cette conformité qui nous procure la plus grande félicité tant pour cette vie que pour l'autre ; par conséquent, les récompenses et les punitions ne doivent avoir d'autre but que de porter les enfants, autant qu'il est possible, à se soumettre bien docilement à la volonté de Dieu, volonté qu'il nous a manifestée dans ses commandements, et de leur inspirer l'horreur pour tout ce qui est opposé à ces commandements.

#### 2<sup>e</sup> Moyens généraux à employer pour atteindre ce but.

Le but des récompenses et des punitions étant de porter les enfants à observer les commandements de Dieu et à leur inspirer de l'horreur pour leur transgression, tout doit tendre à ce but : il faut donc leur donner, autant que possible, une idée grande et imposante de ces commandements divins.

Pour atteindre ce but, vous devez : 1<sup>o</sup> ne le perdre jamais de vue en récompensant et en punissant, afin de bien comprendre ce qui doit être récompensé ou puni ; et réfléchir par quel moyen, quand et comment vous devez agir ;— 2<sup>o</sup> vous devez non-seulement éviter soigneusement d'inspirer aux enfants du dégoût pour les commandements de Dieu ; mais, au contraire, vous efforcez de leur en donner l'idée la plus imposante et la plus attrayante qu'il vous sera possible.

Souvent, on leur inspire de l'éloignement pour les commandements de Dieu, en leur faisant contracter les erreurs mentionnées ci-dessus, et, par là, on leur fait regarder les commandements de Dieu comme un joug insupportable dont l'exemption les rendrait beaucoup plus heureux.

Bien souvent, les enfants sont séduits et adoptent ces erreurs par l'exemple de leurs parents et de leurs instituteurs, qui considèrent eux-mêmes fréquemment les biens temporels comme la source principale de la félicité. A chaque instant, ceux-ci émettent cette opinion erronée, avec une affectation qui, tant par elle-même qu'à cause de sa fréquente répétition, influe beaucoup plus fortement sur le cœur de l'enfant que la vérité opposée, qu'ils ne leur présentent que rarement, et encore sans l'onction et la conviction nécessaires. Ils ont, en outre, coutume de parler, à chaque occasion, du salut éternel comme si Dieu eût ordonné que celui qui veut être éternellement heureux dût toujours être malheureux en cette vie.

Qu'il est naturel, dès lors, que les enfants, qui sont toujours touchés plus vivement de la peine présente, éprouvent de la répugnance pour des commandements qui semblent ne leur promettre qu'une vie malheureuse ! Qu'il est naturel que cette froideur pour les commandements de Dieu s'étende jusqu'à Celui qui en est l'auteur ; puisque, par l'opinion fautive qu'ils ont de ses lois, ils doivent s'imaginer qu'il se complait dans les souffrances de ses créatures, et qu'il ordonne de mener une vie misérable sur la terre pour pouvoir obtenir le salut éternel.

Or, rien n'est plus faux.

L'opinion erronée qui fait considérer les commandements de Dieu comme un joug insupportable dont l'exemption rendrait heureux, doit son origine aux personnes lâches, sensuelles et irrégulières, et aussi, en partie, à la difficulté qui, au commencement, se fait sentir dans l'observation de ces commandements. De plus nombreuses réflexions sur la sagesse et la bonté de Dieu en particulier, les convaincront que Dieu n'a rien commandé qui ne soit un moyen indispensable pour arriver à la vie éternelle, et qui en même temps ne puisse contribuer au bonheur de la vie présente.

Présenter aux enfants les commandements de Dieu sous ce point de vue, et en parler toujours, tant à l'école, que hors de l'école, de telle manière qu'ils contractent l'habitude de les regarder comme étant ce qu'ils sont en réalité, c'est-à-dire indis-

pensables et comme le plus grand de tous les bienfaits : c'est là un des moyens les plus efficaces de les porter à l'observation de ces commandements.

OVERBERG.

## BIOGRAPHIE.

BERNARD OVERBERG.

(Suite.)

Le but auquel Overberg aspirait depuis si longtemps à travers tant de lutttes et avec tant de prières allait enfin être atteint, il était sur le point de recevoir la consécration sacerdotale. Cette fois encore Dieu lui prouva que c'est sa constante sollicitude et sa miséricorde infinie qui entretiennent en nous le souffle de la vie physique comme de la vie spirituelle. L'évêque coadjuteur de Münster, Mgr d'Alhaus, résidait alors à Rhein. Bernard étant descendu chez son ancien hôte, voulut se rendre avant le point du jour à l'église par un chemin qui lui était bien connu, pour commencer par la prière une si importante journée ; mais on avait depuis peu creusé dans le passage une cave et précisément elle se trouvait ouverte. Overberg roula dans cette cave sur le pavé, on l'en tira presque mort. Toutefois, il quitta presque aussitôt le lit où on l'avait déposé, et se rendit à l'église comme s'il ne s'était fait aucun mal.

Un de ses parents qui demeurait à Rhein le détermina à dire sa première messe à Voltlage. Ils arrivèrent l'un et l'autre dans ce village trop tard pour qu'Overberg pût aller, le soir même, jusqu'à Hæckel chez sa mère. Son parent y envoya un exprès qui pria la famille entière et quelques amis intimes de venir, à une heure donnée, à l'église de Voltlage, sans cependant leur en dire le motif véritable. La mère du jeune prêtre s'y rendit avec les siens. Lorsqu'ils furent tous dans l'église, Overberg sortit de la sacristie, revêtu de ses habits sacerdotaux, et s'avança vers l'autel pour offrir le saint sacrifice. La bonne vieille mère put à peine supporter cette émotion inattendue, et toute l'assistance fut touchée jusqu'aux larmes.

En 1780, l'autorité ecclésiastique plaça Overberg à Everswinkel en qualité de vicaire. Beaucoup d'habitants de cet endroit attestent encore aujourd'hui avec quelle puissance et quel succès il y remplit ses fonctions. Un vieux forgeron, dans l'atelier duquel il passait souvent ses heures de délassement à le regarder travailler, racontait, il y a encore peu d'années, ce qui suit : Notre vicaire fit une fois un sermon comme nous n'en avions jamais entendu à Everswinkel. L'évangile du jour parlait de la Robe nuptiale, il choisit pour texte ces paroles : *Et il resta muet.* "La robe nuptiale, dit-il, signifie la dignité du chrétien, et il se mit à en faire un tableau détaillé. Dieu nous a revêtus de cette robe dans le saint baptême, mais en quel état l'avons-nous conservée ? Il faudra que nous en rendions compte au jugement de Dieu. Or, figurons-nous que nous sommes devant son tribunal (alors venaient questions sur questions) : que répondrons-nous ? " Et il resta muet, " dit le vicaire, puis il prit sa barrette et descendit de la chaire les yeux en pleurs. Un morne silence plana sur l'assemblée, tous les assistants demeurèrent comme cloués à leur place pendant un quart-d'heure, et ils sortirent ensuite de l'église lentement l'un après l'autre.

Le zèle vicaire donna à l'éducation de la jeunesse une attention toute spéciale. Sur sa demande, le curé lui ayant entièrement abandonné le soin d'instruire les enfants, son amour pour eux et pour le divin Maître lui fit obtenir des résultats vraiment merveilleux.

Dans le court espace de trois ans, il était devenu un catholique si accompli, que le bruit de sa réputation décida l'excellent ministre, baron de Fürstenberg, à l'appeler à Münster en qualité de professeur à l'École Normale. Mais Fürstenberg voulut d'abord assister lui-même au catéchisme d'Overberg. Un dimanche donc où celui-ci devait, suivant sa coutume, commencer son instruction à deux heures précises, le ministre commanda